

Direction du bureau du sous-ministre  
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 31 août 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202108-16

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 12 août 2021.

Les documents que nous détenons concernant votre demande font l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). Vous les trouverez aux adresses Web suivantes :

- [https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PAFIT\\_UA06151\\_06452-Laurentides.pdf](https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PAFIT_UA06151_06452-Laurentides.pdf)
- <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/consultation-public-partenaires/consultation-plans-damenagement-forestier-integre/laurentides-pafio-mars-2021/>

Veuillez noter que ces plans ne correspondent pas directement aux limites de la municipalité régionale de comté (MRC) des Laurentides, car ils sont produits en fonction des unités d'aménagement et que le territoire de la MRC des Laurentides est inclus dans ces plans.

... verso

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2